



Transmission d'un bail rivp

Par **Mot passant**, le **27/10/2012** à **19:04**

Bonjour,

Ma mère est locataire depuis 40 ans d'un ILM de laRIVP.

Maman peut t elle demander un avenant à son contrat de bail pour que sa petite fille puisse s'y installer pendant son absence?

Sa petite fille peut t elle y habiter sans demander une autorisation préalable à la RIVP

Merci.

Motpassant